

ARRONDISSEMENT
GRENOBLE

EXTRAIT

du Registre des Délibérations

du Conseil de la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan

Séance du Lundi 29 mars 2010 à 18 heures 30

Date de convocation :
23 mars 2010

Nombre de délégués en
exercice : 170

Objet : Taux relais

Le Conseil de la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan s'est réuni à Allevard au nombre prescrit par le règlement, sous la présidence de Monsieur François BROTTE, Président de la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan.

Votants : 130
Vote pour : 130
Vote contre : 0
Abstentions : 0
Vote blanc : 0

Présents : S. ALMODOVAR, C. ANGLADE, P. BAUDAIN, JC. BECQUAERT, P. BEGUERY, S. BEOLET, C. BICH, B. BOESSO, A. BONMIER, G. BONNEFON, D. BOSA, JM. BOUCLANS, C. BOULLIER, A. BOUVEROT-REYMOND, F. BROTTE, M. BRUNELLO, JP. BUART, B. CARAGUEL, V. CARTIER, D. CHARBONNEL, D. CHAVAND, JF. CLAPPAZ, D. CLOUZEAU-GERMAIN, G. COHARD, R. COHARD, R. COLLIAT, I. CURT, P. DAUPHIN, A. DAVID, S. DELAVIER, G. DIDOT, JM. DOLLE, B. DRECQ, J. DUBUS, JP. DURAND, C. ENGRAND, H. FANET, G. FASTIER, L. FERRADOU, G. FERRAGATTI, MT. FRABONI, P. GAILLARD, J. GAMELIN, R. GAUTHERON, V. GAY, F. GIMBERT, G. GIRAUD, F. GLAREY, C. GLOECKLE, V. HENOFF, D. JACQUEMET, L. JANET, P. JANOLIN, P. JEAN, G. JOVET, C. JOY, J. JURADO, G. LAMAND, M. LAMBERT, P. LANGENIEUX-VILLARD, H. LECUYER, O. LEROUX, P. LEVASSEUR, J. LOMBARD, C. LOUVEL-DE-MONCEAUX, A. MAITRE, P. MANJARRES, J. MARSEILLE, R. MARTY, MJ. MASSUCCO, B. MICHON, R. MILLET, W. MINGUELY, C. MONTEIL, P. MORAND, B. MURIENNE, F. PAGES, MC. PARADE, D. PERRIN, V. PETEX, A. PIANETTA, J. PICCHIONI, F. PILLOT, T. PLACETTE, A. PLISSON, R. POIS-POMPEE, G. QUINZIN, P. RAMOUSSE, C. ROCCA, L. ROUSSET, JL. ROUX, C. SAURY, C. SCHEMEIL, A. SERVANT, P. SILVENTE, B. SORREL, F. STEFANI, P. TERNAUX, M. TERUEL, L. THERY, S. THIERY, Y O. THIZY, MJ. THOMASSON, TOSOLINI, B. TRIFFE, C. VANNUFFELLEN, S. VAUSSENAT, C. VIDAL, P. VOLPI, G. ZANCHIN, J. ZAPPIA C. ZAS.

Excusés : G. AMBLARD, A. ANDREVON (pouvoir à F. BROTTE), J. BALLAND (pouvoir à C. ENGRAND), L. BELLICARD, C. BENONE, V. BERLANDIS, A. BLANC (pouvoir à A. PLISSON), C. BLANC COQUAND, P. BOISSELIER, Y. BOUCHET-BERT-PEILLARD, E. BOUVIER (pouvoir à JC BECQUAERT), D. BRUNET-MANQUAT, J. CARASSIO (pouvoir à C. BICH), H. CERET, ML. CHRISTOPHEL (pouvoir à D. CLOUZEAU GERMAIN), B. COLLIGNON, MH. COSTA (pouvoir à V. PETEX), M. COUVERT (pouvoir à D. CHAVAND), C. DAVOINE, A. DUHAMEL, C. DURET (pouvoir à C. ROCCA), E. FORTIER, M. GLATIGNY (pouvoir à L. FERRADOU), M. GRAMBIN, J. GUILLOT (pouvoir à F. PILOT), A. GUILLUY, C. HARDOUIN (pouvoir à J. PICCHIONI), B. JAY, JC. JOLLY, E. LE MENESTREL, C. LETOUBLON, C. MALIA, JM. MICHEL, F. MIDALI (pouvoir à G. LAMAND), A. MONNOT, M. MORINI, J. MOUSIN (pouvoir à R. GAUTHERON), JC. NINET, L. PERROD, M. PINERI, S. PLAWESKI, S. PONS, E. PORTSCH, J. REBUFFET, P. ROBERT (pouvoir à R. COHARD), A. RUCHE, M. SAVIGNY (pouvoir à MT FRABONI), F. SERRANO, M. SOWINSKI (pouvoir à P. MANJARRES), S. SPOHR, S. THILLY, P. THUET, Y. TROCMET, G. TROUX (pouvoir à P. TERNAUX), P. VIEILLE, J. VIRET, P. WEILL G. ZANARDI.

Madame Lucile FERRADOU est nommée secrétaire de séance.

Transmis le: 13/04/2010

N° accusé réception Préfecture: 038 200018166 20100329 421 27

Monsieur le Président rappelle que suite à la disparition de la taxe professionnelle, un mode de financement transitoire est appliqué pour 2010.

Ce mode de financement se traduit, pour les collectivités, par le versement d'une compensation relais destinée à garantir le niveau de ressources de 2009. A ce titre un taux relais doit être voté.

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide de maintenir le taux relais 2010 au niveau du taux de TP 2009, soit 16.12%.

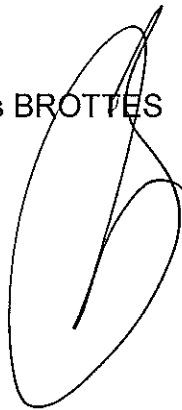
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Au registre ont signé tous les membres présents.

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Le Président,

François BROTTES

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be the name 'François Brottes' written in a cursive, looped style.